

BOULLERET ■ Pour que les animaux sauvages traversent le canal latéral

Des passages pour la faune

Des aménagements ont été imaginés pour permettre aux animaux sauvages de traverser le canal latéral à la Loire sans encombre.

Le but : éviter que la faune ne se noie dans le canal latéral à la Loire. En collaboration avec la Fédération des chasseurs du Cher (FDC 18), Voies navigables de France (VNF) a procédé à la pose de passages sécurisés sur la commune de Boulleret.

En effet, les acteurs locaux étaient régulièrement alertés pour des animaux tombés dans le canal. En 2020, à plusieurs reprises, des chevreuils ont été extirpés in extremis de l'eau par les chasseurs et les pompiers. Néanmoins, des noyades étaient constatées.

Passage bétonné et immergé

Courant octobre 2020, en mairie de Boulleret, une réunion était organisée entre VNF et la FDC 18, afin de chercher des solutions. En novembre, le service technique de la fédération a parcouru à pied les berges du canal et a ré-



CHANTIER. Pose de la buse qui doit permettre aux animaux d'avoir pied.

férencé les passages impossibles ainsi que les endroits potentiellement aménageables. En ce mois de mars, des travaux de consolidations de berges sont prévus sur Boulleret avec un niveau d'eau très

bas. La période est propice pour créer ces aménagements.

Premier type d'aménagement, un passage bétonné et immergé, grâce à la pose d'une buse rectangulaire à l'intérieur du canal.

Environ 30 cm d'eau recouvriront le béton, permettant aux animaux d'avoir rapidement pied à cet endroit. Les palplanches jouxtant cet élément sont abaissées plus bas que la normale, laissant un créneau à l'animal pour sortir. Une signalisation spécifique sera apposée pour les bateaux en navigation. Une fois l'eau à niveau, l'élément bétonné deviendra invisible mais permettra aux animaux de passer.

Passages encastrés dans la berge

Deuxième type d'aménagement, des passages encastrés dans la berge. Les animaux, en nageant, pourront rejoindre la terre ferme sans être gênés par des palplanches ou un rideau de géotextile et des pieux en bois. Trois passages sont prévus sur ce secteur d'ici fin mars.

Ces aménagements ont été réalisés avec le soutien financier de VNF et de la FDC 18. Sur le terrain, ce sont les agents VNF de l'équipe de Léré qui ont préparé les passages bétonnés et créé les trois autres passages à faune dans la berge. ■